

**RÉSUMÉ**

L'orientation professionnelle joue un rôle essentiel en facilitant le fonctionnement des marchés du travail et en aidant les systèmes éducatifs à atteindre leurs objectifs. Par ailleurs elle favorise l'équité : des informations factuelles récentes donnent à penser que la mobilité sociale ne peut se faire que si un plus grand nombre de personnes non seulement acquièrent des compétences et savoir-faire mais comprennent aussi comment les utiliser. Dans ce contexte, la mission d'orientation professionnelle s'élargit et s'insère dans la formation tout au long de la vie. D'ores et déjà, les services commencent à s'adapter, s'écartant du modèle traditionnel dans lequel les conseillers d'orientation, profession essentiellement composée de psychologues, faisaient passer des entretiens à des élèves sur le point de quitter le système scolaire.

L'une des grandes difficultés pour ce nouveau type de service est de ne plus se borner à aider les jeunes à opter pour un métier ou pour une formation mais de leur apprendre plus généralement à gérer leur évolution professionnelle. Pour les établissements scolaires, cette mission suppose d'inscrire l'éducation à l'orientation dans les programmes d'enseignement et de l'articuler avec le développement global des élèves. Un certain nombre de pays l'ont intégrée dans les disciplines scolaires. Toutefois, l'éducation à l'orientation reste concentrée vers la fin de la scolarité obligatoire. Dans le deuxième cycle du secondaire et dans l'enseignement supérieur, les services sont axés plutôt sur des choix immédiats que sur des projets personnels ou des décisions de plus vaste portée, bien que cette situation commence aussi à changer dans certains pays.

Une autre difficulté est de faire en sorte que l'orientation professionnelle soit plus largement accessible aux adultes. Ce service est insuffisamment développé pour cette catégorie de population et il est surtout utilisé par des chômeurs ayant accès aux services publics de l'emploi. Certains nouveaux services sont rattachés à des organismes de formation pour adultes mais ces derniers ne sont pas toujours en mesure d'offrir des conseils diversifiés et impartiaux. Les efforts faits pour créer des marchés privés de l'orientation professionnelle ont connu un succès limité, et pourtant les dispositifs publics manquent de moyens financiers. Aussi la création de services d'orientation professionnelle à même de servir l'ensemble des adultes demeure-t-elle une tâche considérable. Des services diffusés sur le Web pourraient contribuer à résoudre le problème d'offre mais ne sauraient en aucun cas se substituer purement et simplement à une aide adaptée à chaque personne.